



Assemblée générale annuelle

Jeudi 16 novembre 2023, 15 h

Format hybride (soit en présentiel ou par ZOOM)

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination du secrétaire d'assemblée
4. Adoption du procès-verbal
 - 4.1. Assemblée générale annuelle du 24 novembre 2022
 - 4.2. Suivi au procès-verbal
5. Réception du rapport annuel du président
6. Réception du rapport annuel du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse
7. Adoption des États financiers pour l'année fiscale 2022/2023
8. Nomination de l'expert-comptable
9. Cotisation annuelle
10. Réception du rapport de comité de nomination
11. Élections
 - 11.1. Présidence d'élections
 - 11.2. Vice-présidence du RANE

PAUSE (10 minutes)

12. Ratification de la nomination des représentants régionaux
13. Remise de Certificat May-Bouchard 2023
14. Levée de l'assemblée